

## Trouver de bonnes abréviations

Par **Grenadine41**, le 11/05/2007 à 23:53

Bonjour,

Comme pour tout le monde, la prise de note n'est pas facile surtout si notre maître de conférence est un vrai moulin à parole.

C'est pourquoi j'ai voulu partager mes abréviations afin d'instaurer une entre aide et ainsi je l'espère vous donnerez vos petits truc en matière d'abréviation!! (page not found or type unknown)

Bien sure certaine sont connues de tout le monde mais bon cela servira sans doute pour les futurs première année!!

Mes abréviations:

- \* Pour tous les mots finissant pas " ion " je mets " ° " .
- \* Pour tous les mots finissant par " ieux ", je mets un " x " ( ex: contentieux => contentx)
- \* Pour tous les mots finissant par " ment " je mets "mt" ( ex : enseignement => enseignmt )
  
- \* J'utilise tous les symboles des économistes ( je sors d'un BAC ES)
  - Capital => K
  - Emploi => N
  - Etat => G
  
- \* Pour marquer le contraire, j'utilise " ? " ( ex: n'est pas décentralisé => ? décentralisé), je l'utilise aussi pour dire " différent".
- \* Pour comme j'utilise " ? "
- \* Pour l'expression " est un " ( et tout ce qui se ressemble ) je mets : " =>"
- \* Je mets aussi beaucoup de flèche ( => ) dans mes cours.
  
- \* Pour tout ce qui est nombre / chiffres, je les utilise ainsi que les symboles de mathématique comme : ? ; ? ; <x> CAA
  - Tribunal d'instance => TI
  - Tribunal de Grande Instance => TGI
  - Conseil d'Etat => CE
  - Conseil Constitutionnel => Csl constit
  - Cour de Cassation => C.Cass
  - Président de la République => PR
  - Premier ministre => PM
  - Le Parlement => Pt
  - L'Assemblée Nationale => AN
  - Code civil => C.civ
  - Code Pénal => CP

- Nouveau code de procédure civil => NCPC
- Convention Européenne pour la Sauvegarde des Libertés Fondamentales et des Droits de l'Homme => CESLFDH
- Cour Pénal Internationale => CPI

\* Les abréviations personnalisées:

- Compétence => cptce
- Taux => tx
- Filiation => flt°
- Question => q°
- Concubinage => ccbnge
- Mariage => mrg
- Il existe => ?
- Existence => ?ce
- Pourcentage => %tge
- C'est à dire => cad
- Société / compagnie => cie
- Entre => ][
- Parallèlement => //t
- Tribunaux => Trx / trb ( tribunal )
- Administrative => adve
- Administration => adm°
- Administratif => adf
- Constitution => C°
- Financier / argent / monnaie=> \$
- Financière =>\$R
- Souveraineté => svté
- Souverain(e) => svrn
- La Common Law => CL
- Statud Law => SL Equity => Eq
- Gouvernement => gvt
- Suffrage Universel Direct => SUD
- Système => Syst /
- Le pouvoir / pouvoir => pvr
- Principe => ppe
- Développement => dvpt
- Général(e) => Gl(e)
- Collectivités territoriales => coll.terr
- Procédure => Proc
- Procureur de la République =>proc.R
- Ministre => m.
- Responsabilité => rspé
- Social => soc
- Responsable => rspble
  
- Défense => defse
- Défendre => défdre
- Une femme => ?
- Un homme => ?
- Mort ( pour les dates de règnes des rois ) => †

- Henri III ( et pr tous les autres rois) => H III
- Les Parlementaires => PtR
- En fonction / fonction => f°
- Article => art
- Prendre => prdre
- Etre => ê
- Jamais => jms
- La justice => jstce
- Juridictions => jur°
- Prince =>prce
- Français(e)=> Fçs(e)
- International => internle
- Chambre / membre=> Chbre / mbre

... Voila biensure il y en a plein d'autre ... n'hésitez pas à donner les votres!!

Par **fan**, le **12/05/2007** à **01:25**

Voici quelques abréviations, j'en oublie très certainement :

jurisprudence : un J entouré d'un rond

doctrine : un D entouré d'un rond

homme : ho

femme : fe

famille : fa

son "ge" : z

mariage : mge

également : egt

eu (verbe avoir) : u

capitalisme : kisme

capitaliste : kiste

capital(e) : kal

travail : W

être : ê

rôle : un r surmonté d'un accent circonflexe

contrôle : un c surmonté d'un accent circonflexe

tête : un t surmonté d'un accent circonflexe

idée : un i surmonté d'un petit rond (comme pour l'abréviation de Constitution)

un(e) : 1

de(ux) : 2

divorce : div

cet(te) : 7

individu : ind

Code civil : CC  
Code général des impôts : CGI  
procès ou procédure selon le sens de la phrase : proc  
Procureur de la République : Proc  
Président de la République : PR  
administratif : strate  
affaires : aff  
droit : dt  
individuellement : indvt ou 1dvt  
développement : dvpt  
devant : dvt  
avant : avt  
après : ap  
Louis-Philippe : LP (les premières lettres du nom pour tous les personnalités)  
pour : pr  
avec : ac  
entre : <>  
échelle : le dessin d'une petite échelle à 2 barreaux  
seulement : slt  
agit : aj  
toute : tte  
tous : ts  
tout ou tant selon le contexte de la phrase : tt  
contre : c/  
contrepartie : c//ti  
par : /  
comme : un c avec un moins dessous

Par **deydey**, le **12/05/2007** à **10:45**

Il me semblerait qu'un post sur ce sujet avait déjà été créé...  
Je vais chercher... à moins qu'une personne ne soit bien plus rapide que moi...

:lol:

EDIT : et non... je viens de le trouver : 

[url:2g5h1vru]http://juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=1686[url:2g5h1vru]

Par **Camille**, le **12/05/2007** à **14:53**

Bonjour,  
Mon p'tit grain de sel...

Faites comme bon vous semble du moment que vous vous sentez à l'aise avec cette

méthode, même si ce n'est pas celle de votre voisin et aux conditions expresses :

- que vous soyez capable de vous relire avec la même fluidité dans trois mois ou dans six mois, après avoir mis le sujet en stand-by pendant le même temps, sinon, bonjour la galère ;
- que vos abréviations ne soient pas équivoques - donc parfaitement identifiable au premier coup d'oeil - pour ne pas risquer de les confondre avec une autre, sinon, risque de contresens ;
- qu'à force de les utiliser, vous ne les utilisiez pas d'instinct lors de la rédaction d'un document destiné à un tiers (examens, notamment, mais pareil une fois entré(e) dans la vie active), qui n'a pas les mêmes conventions que vous (sinon, il vous fera très vite comprendre que "ton machin est absolument imbittable"...) ;
- que, si les trois premières conditions ne sont pas réunies ou risquent de ne pas l'être, retranscrire "dans les plus brefs délais" en un texte clair devienne un impératif... (ce qui, à mon humble avis perso, est une assez bonne méthode).

A part ça, chacun fait bien ce qu'il veut [u:2pmmwwub][b:2pmmwwub]du moment que ça marche[/b:2pmmwwub][u:2pmmwwub] !

Par **deydey**, le **12/05/2007** à **15:42**

[quote="Camille":24125yo2]Bonjour,  
Mon p'tit grain de sel...

Faites comme bon vous semble du moment que vous vous sentez à l'aise avec cette méthode, même si ce n'est pas celle de votre voisin et aux conditions expresses :

- que vous soyez capable de vous relire avec la même fluidité dans trois mois ou dans six mois, après avoir mis le sujet en stand-by pendant le même temps, sinon, bonjour la galère ;
- que vos abréviations ne soient pas équivoques - donc parfaitement identifiable au premier coup d'oeil - pour ne pas risquer de les confondre avec une autre, sinon, risque de contresens ;
- qu'à force de les utiliser, vous ne les utilisiez pas d'instinct lors de la rédaction d'un document destiné à un tiers (examens, notamment, mais pareil une fois entré(e) dans la vie active), qui n'a pas les mêmes conventions que vous (sinon, il vous fera très vite comprendre que "ton machin est absolument imbittable"...) ;
- que, si les trois premières conditions ne sont pas réunies ou risquent de ne pas l'être, retranscrire "dans les plus brefs délais" en un texte clair devienne un impératif... (ce qui, à mon humble avis perso, est une assez bonne méthode).

A part ça, chacun fait bien ce qu'il veut [u:24125yo2][b:24125yo2]du moment que ça marche[/b:24125yo2][u:24125yo2] ![/quote:24125yo2]

Faudrait presque faire une annonce avec vos conseils... car franchement, ils déchirent et sont tellement réalistes...

:wink:

Image not found or type unknown

Par **fan**, le 12/05/2007 à 20:48

:)

En ce qui me concerne, je me relis facilement. Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le 19/05/2007 à 19:42

coucou

j'ai emprunté le cours d'une fille de ma classe un jour et il y a une abréviation que je n'ai pas compris et que je ne comprend toujours pas

je ne peux pas la faire au clavier, ça représente une fourche, ou une queue de diable je sais pas trop

vous n'auriez pas une idée ? je pense que c'est une abréviation scientifique ou économique ( car elle en a utilisé pas mal que j'ai eut du mal à trouver lol )

Par **Elea**, le 19/05/2007 à 20:44

:)

Je pense que c'est ça : si ça ressemble à ça : ? c'est la lettre "Psi" en grec Image not found or type unknown

En revanche si c'est ça: ? c'est "phi"

Par **Katharina**, le 19/05/2007 à 21:20

il me semble que c'est la première option ; mais psy en grec ça veut dire quoi en français ? car justement il me semblait que c'était pour dire par exemple psychologique ? mais en droit ... par exemple j'ai une phrase :  
les "? " partis politiques

on dirait plutôt les différents partis politiques par exemple ?

Par **fan**, le 19/05/2007 à 23:26

Je dirais grand pour cette fourche. Les grands partis politiques.

Dans mes abréviations j'utilise le W pour travail et une lettre grec pour le son "eur". Je pense que chacun d'entre nous à ces propres abréviations et d'autres signes infaissables sur ordinateur pour dire croissance et décroissance.

Par **fan**, le **19/05/2007** à **23:26**

Je dirais grand pour cette fourche. Les grands partis politiques.

Dans mes abréviations j'utilise le W pour travail et une lettre grec pour le son "eur". Je pense que chacun d'entre nous à ces propres abréviations et d'autres signes infaissables sur ordinateur pour dire croissance et décroissance.

Par **Katharina**, le **20/05/2007** à **07:31**

oui je pense qu'elle a du attribuer un autre sens à ce symbole :s  
mais je ne pense pas que ce soit grand car la phrase exacte c'est :

" les règles du vote sont fixées par les lois électorales qui : définissent qui est électeur, les conditions d'éligibilité, le temps et la durée du mandat, les "?" partis Po...

donc en ce qui concerne les élections il n'y a pas que des grands partis, mais plutôt les différents partis sans doute ?

Par **Camille**, le **20/05/2007** à **12:13**

Bonjour,  
Exemple typique d'un "abus d'abréviation"...

(P et R pr art. 4825 bs C.Etud. Image not found or type unknown)

J'espère au moins que le rédacteur ou la rédactrice saurait encore se relire aujourd'hui et donner la clé de l'énigme...

"trop d'abréviations tuent les abréviations".


Par **Piper**, le **31/05/2007** à **16:11**

Bonjour en parlant d'abrevation pouvez me dire ce que [i:2d8qm38s]AP[/i:2d8qm38s] peut

signifier Image not found or type unknown j'ai beau creuse la tete cette abrevation m'echappe completement.

Par **deydey**, le **31/05/2007** à **16:25**

[quote="Piper":2c9m20to]Bonjour en parlant d'abrevation pouvez me dire ce que

[i:2c9m20to]AP[/i:2c9m20to] peut signifier  j'ai beau creuser la tete cette abrevation m'echappe completement.[/quote:2c9m20to]

si c'est devant un arrêt, cela signifie Assemblée Plénière. Sinon, cela dépend de ce que la personne a voulu dire...

Je rappelle qu'un sujet existe déjà sur ce thème, peut-être y trouveras-tu ta réponse...

Par **Piper**, le **31/05/2007** à **16:29**

Ah merci, cela doit en effet etre pour l'Assemblée Plénière vu qu'il s'agit d'un cour sur la Cour de Cassation.

Par **fan**, le **11/06/2007** à **21:13**

Que veut dire WW1 et WW2 en droit des affaires ?

Par **deydey**, le **11/06/2007** à **22:10**

World War 1 et World War 2, peut-être ? après cela dépend du contexte...

Par **fan**, le **11/06/2007** à **23:11**

:)

Tu as raison, ça colle bien. Merci. 